

Etréchy le 02 avril 2023.

Questions pour le Conseil communautaire du 05/04/2023.

1. Le local SNCF de Chamarande :

Dernièrement, sur un des supports d'information de notre Communauté, la location de la gare de Chamarande était annoncée. Outre le fait que cette démarche semble s'inscrire dans le désengagement d'Ile de France mobilités sur notre territoire, pouvez-vous nous informer sur ce sujet ?

2. L'application «Bougeott» de la Région Ile de de France :

Dans le rapport d'orientation budgétaire 2023, partie dépense d'investissements, apparaît entre autres dépenses de logiciels, celle d'une carte interactive mobilité douces pour 4.356€. J'ai eu connaissance d'une application gratuite pour les utilisateurs appelée «Bougeott» et développée par la Région Ile de France. Pouvez-vous nous dire s'il s'agit de cette application ou d'une autre ? Et dans l'hypothèse où ce serait une autre, ne serait-il pas préférable, même si la dépense peut sembler peu importante, de faire en sorte de bénéficier de l'expertise régionale de cette application ?

Fanny Mezaguer pour EES./.